



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE OLYMPIQUE AVANCÉE

CONCOURS 2016/2017

LE CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES

OBJECTIFS, RÈGLEMENT ET PRINCIPES D'APPLICATION

1. OBJECTIF

Le principal objectif de ce programme de bourses du Centre d'Études Olympiques (CEO) est de promouvoir les recherches avancées sous l'angle des sciences humaines ou sociales menées par des chercheurs confirmés dans des domaines de recherche prioritaires définis chaque année par le CIO.

Pour le concours 2016/2017, les domaines de recherche prioritaires sont les suivants :

1. Facteurs clés de l'engagement des instances dirigeantes et de la population de la ville et du pays hôtes pour contribuer au succès des Jeux Olympiques et à un héritage post-olympique durable et positif.
2. Lien entre art, culture et Olympisme – Créer de nouvelles manières d'interpréter le discours culturel aux Jeux Olympiques.
3. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse – Impact, évolution, défis et perspectives.
4. Engagement et responsabilisation des jeunes par le biais des organisations sportives et des grandes manifestations sportives – Réalités, perspectives et défis en termes de participation des jeunes et de leadership.
5. Double carrière des athlètes – Les athlètes sont-ils plus performants lorsqu'ils ont une vie en dehors du sport ?
6. Promouvoir et protéger la santé physique et psychologique des athlètes d'élite – Facteurs de risques et stratégies de prévention d'un point de vue des sciences humaines et sociales.
7. Dopage dans le sport – Attitudes d'athlètes amateurs et professionnels ainsi que de la société.

8. Villes actives – Stratégies de villes qui soutiennent de façon engagée l'activité physique de leurs habitants, impacts sur la société, la santé et l'économie, et moyens de les mesurer.
9. Éducation à l'éthique et à l'intégrité dans le sport – Déterminer les moyens et méthodes les plus efficaces pour s'assurer que les règles et principes en matière d'éthique et d'intégrité dans le sport sont communiqués efficacement, sur la base de l'analyse de programmes éducatifs existants proposés dans le monde.
10. Le sport comme vecteur du changement dans les contextes humanitaire et de développement – Quels sont les principaux objectifs et résultats des programmes axés sur le sport dans les pays en développement et les pays développés ? Qu'en pensent les bénéficiaires ?
11. La contribution du sport et du CIO à l'ONU, aux objectifs de développement durable et au programme de développement de l'ONU pour l'après-2015 – Impact et mesure.
12. Parvenir à l'égalité des genres dans les postes de direction du sport – Quel rôle crucial les hommes peuvent-ils jouer ? Les quotas sont-ils une solution ?
13. Perception du public quant au rôle et à la réputation du CIO – Comment le public comprend-il le rôle du CIO dans la société depuis les années 1980 ? – Analyse des principaux facteurs internes et externes de changement en ce qui concerne l'évolution de la perception du public.

Un objectif complémentaire de ce programme est d'encourager les candidats à consulter les archives historiques, les collections de la bibliothèque et les fonds audiovisuels du CIO, par le biais du CEO, lorsqu'ils apportent une valeur ajoutée à la recherche.

2. ADMISSION

Peuvent être candidats les enseignants universitaires, maîtres de conférences et autres chercheurs ayant obtenu leur doctorat, occupant actuellement une fonction universitaire/de chercheur et/ou rattachés à une université pour la durée de la bourse (depuis le dépôt de la candidature jusqu'à la remise du rapport final).

Les candidats doivent soumettre une proposition directement liée à au moins un des domaines de recherche susmentionnés. Les projets de recherche seront acceptés uniquement si les candidats justifient clairement que les résultats seront pertinents au regard de la problématique actuelle du domaine prioritaire concerné. Les projets portant sur les sciences médicales ne seront pas acceptés.

Les autres critères d'admission sont les suivants :

- Les candidats doivent maîtriser le français ou l'anglais.
- Les candidats peuvent soumettre leur candidature à deux éditions du programme au maximum pour un même sujet de recherche. Cependant, la deuxième fois, ils doivent clairement expliquer dans quelle mesure leur projet diffère du précédent et l'améliore.

- Les candidats peuvent se présenter individuellement ou collectivement. Dans le second cas, l'ensemble des membres du groupe de recherche devra répondre à tous les critères d'admission. De plus, un des membres du groupe devra être nommé coordinateur et assurer le lien avec le CEO. Les candidatures collectives interdisciplinaires et interculturelles sont encouragées.

Ces critères d'admission seront strictement appliqués.

3. PROCEDURE DE DEPOT DES CANDIDATURES ET DÉLAI

Les dossiers de candidature et toute la documentation complémentaire devront être rédigés dans l'une des deux langues officielles du Mouvement olympique, à savoir le français ou l'anglais.

Les dossiers de candidature complets devront comprendre les informations suivantes :

1. Le **formulaire officiel de candidature dûment complété**.

Le formulaire est disponible sur les [pages internet du CEO](#) ou sur [demande écrite](#) auprès du CEO. Veuillez noter que la [marche à suivre et les conseils pour compléter les formulaires de candidature aux programmes de bourses de recherche](#) sont disponibles sur notre site web.

2. **Preuve officielle d'emploi**, incluant le statut académique/de chercheur, rédigée sur papier à en-tête et validée par la ou les université(s) du(des) candidats (*Annexe 1*).
3. S'il s'agit d'une **candidature collective**, un **bref curriculum vitae** (maximum deux pages par membre) contenant des informations fondamentales sur la formation, les responsabilités académiques passées et actuelles ainsi que l'expérience professionnelle du(des) membre(s) collaborant avec les coordinateurs du projet (*Annexe 2*).
4. Si la proposition de recherche du (des) candidat(s) implique des entretiens, des enquêtes ou toute autre méthodologie exigeant une **approbation éthique**, un certificat écrit sur papier à en-tête et signé par le responsable du département concerné de l'université, indiquant que toutes les exigences éthiques ont été satisfaites (*Annexe 3*).

Les dossiers de candidature complets devront être envoyés (par [courrier électronique](#) uniquement) au plus tard **le 5 février 2016**. Passé ce délai, les dossiers incomplets ou les nouvelles candidatures ne seront pas acceptés. Une confirmation de l'acceptation de la candidature sera envoyée par courrier électronique dans un délai d'une semaine après réception du dossier.

4. INDEMNITÉS

Les candidats sélectionnés recevront une bourse de recherche de 20 000 USD maximum par projet. Le montant total alloué sera décidé par le comité de sélection du programme de bourses après analyse de tous les éléments de la candidature.

La bourse d'un candidat sélectionné couvre :

Les dépenses de recherche essentielles et directement liées au projet, comme suit :

- frais de déplacement (en classe économique) et de séjour si en dehors du lieu de résidence du candidat;
- frais de traduction pour tout matériel de recherche pertinent;
- autres dépenses pertinentes liées à la recherche.

Les frais pour l'assistance à la recherche seront pris en charge lorsque cela est essentiel et dûment justifié. Le détail du nombre de jours, des tâches à accomplir ainsi que du tarif journalier doit être communiqué.

Les dépenses relatives à la participation à des conférences durant lesquelles les candidats présenteront leurs résultats de recherche ne doivent pas dépasser 10 % du budget total, avec un plafond fixé à 1 000 USD.

La bourse d'un candidat sélectionné ne couvre pas les éléments suivants :

- salaire et/ou bénéfice accessoire, assurance comprise;
- frais d'inscription à des cours;
- supervision ou support institutionnel;
- dépenses antérieures à la date d'attribution de la bourse;
- achat de matériel électronique (ordinateur, caméra, etc.).

La bourse sera versée par le biais de l'institution universitaire du candidat (ou coordinateur) retenu selon le calendrier suivant : une moitié lorsque la bourse est allouée, un quart après le rapport intermédiaire et un quart à la réception du rapport de recherche final.

5. MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE NOTIFICATION

Le comité de sélection du concours est composé d'experts mondialement reconnus pour leur participation active à des études olympiques, ainsi que de professionnels du CEO. L'administration concernée du CIO et des pairs académiques participent également au processus de sélection. Les décisions se prennent sur la base de la qualité du dossier de candidature, de l'importance de la recherche proposée pour au moins un des domaines de recherche prioritaires, de la faisabilité du projet et de la capacité du(des) candidat(s) à mener à bien la recherche de manière satisfaisante.

Ces mêmes critères seront pris en compte par le CEO pour déterminer d'année en année le nombre maximal de bourses attribuées.

Les **résultats du concours** seront notifiés aux candidats **d'ici au 3 juin 2016**.

Afin d'obtenir une description détaillée de la procédure d'évaluation et de sélection ainsi que la liste des pairs universitaires qui ont participé au programme jusqu'ici, merci de consulter [nos pages internet](#).

6. PUBLICATIONS ET ENGAGEMENTS

Toutes les bourses seront attribuées sous réserve de la signature par les candidats retenus d'un accord décrivant les conditions générales de collaboration entre les boursiers et le Centre d'Études Olympiques.

Les boursiers devront effectuer au moins une visite au siège du CIO à Lausanne au début de leur travail de recherche afin de rencontrer le personnel du CIO associé au projet. Le CEO prendra contact avec les boursiers afin de planifier leur venue.

Les boursiers s'engagent à fournir au CEO les documents suivants (version électronique), en français ou en anglais :

- un **rapport intermédiaire six mois après avoir été informés de l'octroi de la bourse**, comprenant une description de l'état d'avancement du projet (2 000 mots maximum).
- un **rapport de recherche final avant mi-juin 2017**. Le rapport final, qui pourra être publié par le CEO, sera constitué de cinq parties :
 - Un résumé (200 mots maximum), une liste de mots clés et une synthèse des résultats de la recherche;
 - un document de 30-40 pages (12 000 – 16 000 mots) comprenant le sujet de recherche et les objectifs, la signification académique du projet et son impact sur les domaines de recherche prioritaires, la méthodologie appliquée ainsi que les sources d'information clés consultées pour le projet;
 - une présentation détaillée des résultats, conclusions et recommandations du projet de recherche (6 000 - 8 000 mots);
 - les annexes comportant toute information additionnelle intéressante pour le projet;
 - une comptabilité financière de tous les fonds fournis par le CEO (incluant notamment les quittances pour les dépenses excédant 500 USD). Cette dernière partie doit être envoyée dans un document séparé (modèle à fournir par le CEO).

Les boursiers s'engagent à publier et à diffuser les résultats de leur recherche au sein du milieu universitaire. Ils veilleront également à ce que toutes les publications ou productions à venir, utilisant entièrement ou partiellement les résultats obtenus grâce à la bourse de recherche, mentionnent de manière appropriée le Centre d'Études Olympiques du CIO et le programme de bourses de recherche olympique avancée. De plus, ils feront parvenir ces publications ou productions au CEO.

7. SECRÉTARIAT

Pour de plus amples informations concernant le programme de bourses de recherche olympique avancée, veuillez contacter le CEO [par courrier électronique](#) ou téléphone (+41 21 621 6611).

Pour en savoir plus sur les activités et les collections du **Centre d'Études Olympiques**, veuillez consulter nos [pages internet](#).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour le programme de bourses de recherche olympique avancée 2015/2016, le Centre d'Études Olympiques a reçu 41 candidatures et alloué sept bourses. Le comité de sélection, qui est chargé de recommander au CEO les projets à récompenser, était composé des experts suivants :

- Gudrun DOLL-TEPPER (Freie Universität Berlin, Allemagne),
- Ian HENRY (Loughborough University, Grande-Bretagne),
- Sigmund LOLAND (Norwegian School of Sport Sciences, Norway),
- Ana Maria MIRAGAYA (Universidade Estácio de São, Brazil)
- Françoise PAPA (Université Stendhal Grenoble 3, France),
- Cesar TORRES (State University of New York, États-Unis) et
- Thierry ZINTZ (Université catholique de Louvain, Belgique).

Ce comité a pris en considération l'évaluation rendue par une sélection de pairs universitaires et les départements concernés du CIO.

PROJETS DE RECHERCHE DES BOURSIERS 2014/2015 et 2015/2016

- *Un avenir radieux pour les athlètes d'élite ? L'importance du plan de carrière*
Cristina LOPEZ, Maribel BARRIOPEDRO et Miguel Angel GOMEZ (Technical University of Madrid, Espagne) et Carlos MUNIESA (European University of Madrid, Espagne)
- *Contribution d'une olympienne en faveur de l'édification de la paix par le sport : La Fondation Tegla Loroupe pour la paix au Kenya*
Andanje MWISUKHA et Elijah GITONGA RINTAUGU (Kenyatta University, Kenya)
- *Évaluer l'héritage des Jeux Olympiques de 2000 à Sydney et de 2012 à Londres en termes de volontariat*
Leonie LOCKSTONE (William Angliss Institute, Australie), Kristen HOLMES (Curtin University, Australie), Karen SMITH (Victoria University of Wellington, Nouvelle-Zélande) et Richard SHIPWAY (Bournemouth University, Grande-Bretagne)
- *Impact du programme Hoodlinks pour développer des compétences de vie et prévenir la violence chez les jeunes au Guatemala*
James MANDIGO (Brock University, Canada), John CORLETT (MacEwan University, Canada), Nick HOLT (University of Alberta, Canada), Colin HIGGS (Memorial University, Canada), Cathy VAN INGEN (Brock University, Canada), Dany MACDONALD (University of Prince Edward Island, Canada) et Guido GEISLER (Tsukuba University, Japon)
- *La bonne gouvernance pour préserver l'héritage: politiques urbaines et impacts à long terme des Jeux Olympiques*
Mark DAVIDSON (Clark University, États-Unis)
- *La perception des Jeux Olympiques par les jeunes : le comportement face aux sports d'action aux Jeux Olympiques de la Jeunesse et aux Jeux Olympiques*
Belinda WHEATON et Holly THORPE (University of Waikato, Nouvelle-Zélande)
- *La perception des principaux enjeux de la pratique d'un sport et d'une activité physique par les jeunes*
Ed COPE (Sheffield Hallam University, Grande-Bretagne) et Richard BALLEY (CIEPSS, Allemagne)
- *Perception implicite et explicite des valeurs olympiques et du Mouvement olympique dans différentes cultures*
Holger PREUSS (Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Allemagne), Lamartine P. DACOSTA (Universidade do Estado do Rio de Janeiro, Brésil) et Norbert SCHÜTTE (Johannes Gutenberg-Universität, Allemagne)
- *Promouvoir la santé physique des athlètes d'élite : comprendre les stratégies de prévention des blessures fondées sur la pratique ou l'absence de pratique d'un exercice physique*
Thomas LOVE et Camilla KNIGHT (Swansea University, Grande-Bretagne) et Katherine BLACK (University of Otago, Nouvelle-Zélande)

- *Tirer parti des Jeux Olympiques pour renforcer les capacités des instances dirigeantes sportives nationales*
Vassil GIRGINOV (Brunel University, Grande-Bretagne) et Nikolay PESHIN (Russian International Olympic University, Russie)
- *Le sport en faveur des stratégies de développement des parties prenantes du Mouvement olympique dans huit pays d'Afrique australe*
Cora BURNETT-LOUW (University of Johannesburg, Afrique du Sud)
- *L'héritage des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2012 à Innsbruck perçu par la jeunesse locale*
Martin SCHNITZER (Universität Innsbruck, Autriche)
- *Le rôle de l'entourage pour soutenir les athlètes d'élite dans leur carrière sportive et leurs études*
Camilla KNIGHT (Swansea University, Grande-Bretagne) et Chris HARWOOD (Loughborough University, Grande-Bretagne)